



POUR UN PARTENARIAT ÉQUITABLE ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

Les demandes de la société civile quant à la présidence
allemande du Conseil de l'UE en 2020

POUR UN PARTENARIAT ÉQUITABLE

Le 1er juillet 2020, l'Allemagne prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne pour les six prochains mois. En préparation de la présidence du Conseil, le gouvernement fédéral a annoncé vouloir continuer à faire de l'Europe une force solidaire prête à œuvrer pour la paix et la sécurité dans le monde. Le partenariat renforcé entre l'Afrique et l'Europe y jouera un rôle central.

Toutefois, un renforcement de ce partenariat doit être plus qu'un processus entre gouvernements. Le partenariat vit de rencontres humaines et doit permettre l'échange et la participation. La réalité de la vie et le bien-être des personnes doivent être placés au centre des efforts. C'est pour cette raison que VENRO a convié environ 70 organisations de la société civile africaine, européenne et allemande dans le cadre de son Forum Digital Africa 2020, afin de discuter des conditions-cadres du partenariat entre l'Afrique et l'Europe. Les résultats des consultations sont résumés dans cet document de position.

Ce dont nous avons besoin par-dessus tout, c'est d'un partenariat équitable qui ne laisse personne de côté. La participation plus large possible des citoyen(ne)s est à cet égard cruciale. Il faut notamment protéger et encourager l'engagement de la société civile. Les sociétés civiles africaine et européenne se portent garantes d'un tel partenariat en construisant des ponts entre les continents et les peuples.

Les principes d'un partenariat équitable avec l'Afrique existent déjà : Avec le traité de Lisbonne, l'UE s'est engagée à promouvoir la paix et la justice sociale et à éliminer la pauvreté à l'échelle mondiale. Dans ses principes directeurs relatifs à la politique africaine, le gouvernement fédéral est clairement attaché aux objectifs de développement durable du Programme 2030 (ODD), aux objectifs

de l'Union africaine du Programme 2063, à l'Accord de Paris sur le climat, ainsi qu'à d'autres accords internationaux. Il reconnaît l'importance du rôle que joue la société civile et considère l'Afrique comme un partenaire dans un monde multipolaire.

Dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Union européenne, l'Allemagne doit désormais veiller à un partenariat équitable et rapprocher l'Afrique et l'Europe, afin de faire face ensemble aux crises actuelles. Les sociétés civiles africaine et européenne doivent être pleinement et efficacement impliquées dans ces processus politiques. De bonnes occasions pour cela sont l'élaboration de la nouvelle stratégie UA-UE, le sommet prévu entre l'UA et l'UE, les négociations sur le plan d'action pour l'égalité des sexes (GAP) III, sur l'accord post-Cotonou et sur le programme financier pluriannuel et, enfin et surtout, la mise en œuvre du Pacte vert pour l'Europe. Dans le cadre de la triple présidence avec le Portugal et la Slovénie, l'Allemagne doit assurer la continuité et la pérennité des efforts partenariaux au-delà de 2020.

Nous demandons au gouvernement fédéral de défendre les priorités suivantes :

- Santé mondiale,
- Participation de toutes les générations,
- Justice climatique mondiale,
- Sociétés pacifiques,
- Relations économiques et commerciales équitables,
- Numérisation équitable.

Dans tous ces domaines, les questions transversales telles que l'égalité des sexes et la protection des droits de l'Homme occupent une importance centrale.

POUR LA SANTÉ MONDIALE

Dans le monde entier, la pandémie de coronavirus a suscité une prise de conscience publique des faiblesses structurelles des systèmes de santé et de la vulnérabilité des personnes défavorisées. Environ un milliard de personnes n'ont pas accès à des soins médicaux de base et d'une qualité suffisante, tels que préconisés par la Couverture de Santé Universelle comme l'exige le Programme 2030 (ODD 3.8). Le renforcement des systèmes de santé doit donc être au centre de l'action politique.

C'est justement en Afrique que, en raison de capacités insuffisantes au niveau des États, les organisations de la société civile jouent un rôle crucial dans l'endigement de la pandémie de coronavirus. Ces organisations connaissent le contexte local et doivent être activement soutenues afin que les mesures préventives, l'éducation sanitaire et les services de santé soient accessibles à tous. Des systèmes de santé solides à l'échelle locale sont indispensables pour parvenir à endiguer les pandémies.

Dans le cadre du partenariat UA-UE, l'UE doit promouvoir des approches globales dans le secteur de la santé. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre les maladies. En effet, une vision globale doit tenir compte de tous les facteurs qui affectent la santé de la population. Parmi les principaux facteurs figurent la pauvreté et les inégalités sociales, une sécurité alimentaire insuffisante, la discrimination et le manque d'implication politique ainsi que le changement climatique et la destruction des habitats.

En outre, afin d'améliorer sa capacité d'action, l'UE doit mener une stratégie de regroupement de ses différentes approches et instruments en matière de politique de santé mondiale. C'est seulement sur cette base qu'une coopération plus étroite avec

les institutions de l'UA et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pourra être mutuellement bénéfique.

Début mai, la conférence des donateurs pour une réponse globale à la crise du coronavirus a montré que les initiatives conjointes en matière de santé pouvaient réussir. Cependant, des réglementations transparentes et contraignantes sont nécessaires au niveau de la mise en œuvre, afin que les diagnostics, les vaccins, les médicaments et les services de santé soient accessibles à tous, tant physiquement que financièrement. En ce qui concerne les autres maladies infectieuses, il est donc nécessaire de considérablement renforcer l'OMS et la coopération avec des organisations telles que la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), ainsi que d'élargir l'alliance vaccinale Gavi. La mise en œuvre du Programme 2030 et du Programme 2063 doit également accorder une plus grande priorité au développement des systèmes de santé. Dans ce contexte, l'UE peut stimuler l'atteinte de l'objectif de l'UA visant à ce que les États membres de l'UA consacrent 15 % de leurs dépenses à la santé.

L'UE doit aider les partenaires africains à utiliser leurs compétences et leurs expériences tirées des épidémies précédentes telles qu'Ebola ainsi que les nouvelles connaissances acquises dans le cadre la pandémie de Coronavirus pour apporter des améliorations durables à leurs systèmes de santé. En font notamment partie l'enregistrement et l'analyse systématiques des répercussions négatives possibles sur la prévention et le traitement d'autres maladies.

Pour un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe dans le secteur de la santé, nous appelons le gouvernement fédéral à s'engager sur les mesures suivantes :

- L'UE doit augmenter ses fonds pour un partenariat conjoint UA-UE en matière de soins médicaux de base dans les pays africains, afin que tout le monde puisse vivre en bonne santé (ODD 3) et bénéficie de soins de santé accessibles sur tout le territoire (CSU).
- L'UE doit coopérer plus étroitement avec les Centres africains de contrôle des maladies (CDC Afrique) et leur fournir un soutien en matière de formation, de diagnostic, d'échange de spécialistes et de soins primaires.
- L'UA et l'UE doivent œuvrer ensemble au renforcement de la recherche, du développement et de la production locale de diagnostics, de vaccins et de médicaments en Afrique, en coopération avec des acteurs tels que l'Africa Vaccine Manufacturers Initiative (AVMI : Initiative africaine des Fabricants de Vaccins).
- L'UE a besoin d'un représentant spécial pour la santé mondiale et la lutte contre les pandémies, afin de mettre en commun ses initiatives et ses compétences, accroître l'efficacité des politiques de santé européennes et garantir la cohérence avec les politiques menées par l'UE dans d'autres domaines.

POUR UNE IMPLICATION DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Au sein des sociétés africaines, la jeune génération est de plus en plus interconnectée et utilise les plateformes numériques et les médias sociaux pour s'informer en matière de politique et revendiquer son droit à la participation. Cependant, elle est extrêmement sous-représentée dans les débats politiques et les processus décisionnels : Alors que près de la moitié de la population en âge de voter a moins de 30 ans, très rares sont les députés appartenant à cette classe d'âge.

L'amélioration de l'implication politique des jeunes, et en particulier des filles et des jeunes femmes, doit donc être un objectif central du partenariat UA-UE. Les perspectives et les idées

des jeunes doivent être systématiquement intégrées dans la résolution des problèmes sociaux et la modification des normes discriminatoires et invalidantes. La diversité des identités de genre, des réalités de la vie et des opinions des jeunes doit également être représentée, afin de permettre l'autodétermination et l'indépendance.

L'inclusion et la promotion des jeunes d'Afrique et d'Europe doivent également aller de pair avec l'amélioration des ressources financières et des systèmes d'enseignement public de qualité. Les filles et les jeunes femmes en particulier n'ont souvent qu'un accès limité à l'éducation. Les enfants et les adolescents doivent en outre avoir la possibilité de

profiter de diverses possibilités d'apprentissage et de développement interculturels aux niveaux local, régional et international. Il s'agit non seulement de processus d'apprentissage individuels, mais aussi de processus collaboratifs, afin de comprendre les défis sociaux et de développer des solutions propres.

Enfin, un dialogue entre les générations est également nécessaire, afin de développer

une compréhension globale de la justice qui inclut également la responsabilité actuelle des générations futures. Ces discussions de valeur sur les conditions d'une vie digne d'être vécue pour tous constituent une base importante pour l'égalité des sexes, la cohésion sociale et une prise de décision politique inclusive.

Pour un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe servant la jeunesse et la justice intergénérationnelle, nous appelons le gouvernement fédéral à soutenir les mesures suivantes :

- Dans les relations entre l'Afrique et l'Europe, de nouvelles formes communes de volonté politique et de prise de décision sont nécessaires pour offrir aux jeunes une véritable représentation, implication et influence, et éviter une perception purement symbolique (« youthwashing »). À cette fin, l'Allemagne devrait offrir, dans le cadre du programme du sommet UA-UE, une plateforme de discussion permettant de discuter d'une implication formelle de la jeune génération dans la mise en œuvre du partenariat UA-UE, et de formuler des recommandations concrètes.
- L'UA et l'UE doivent créer et financer des espaces de rencontre et de dialogue pour l'échange de jeunes africains et européens. La diaspora africaine peut ainsi établir des liens avec l'Europe, afin que chacun comprenne mieux les perspectives et les préoccupations de l'autre. Il est important que les jeunes femmes, les jeunes handicapés et les autres jeunes défavorisés puissent toujours participer à un tel échange sur un pied d'égalité, et qu'ils soient soutenus, notamment par la délivrance de visas.
- En collaboration avec des partenaires européens et africains, l'Allemagne doit lancer un plan d'action pour la reconnaissance mutuelle des qualifications et diplômes. Les connaissances et les compétences acquises par les enfants et adolescents africains dans les établissements d'enseignement en Afrique doivent être reconnues de manière contraignante, selon des critères transparents.
- Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que des fonds suffisants soient mis à disposition dans le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE 2021-2027, afin d'augmenter le nombre d'étudiants et d'employés universitaires africains participant au programme de suivi d'Erasmus+ tous les ans, et dont la dernière session a compté 8 500 participants. Il convient également d'assurer, l'égalité de traitement des sexes et l'égalité des droits en matière d'inclusion des jeunes de différents milieux socioculturels.



POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE MONDIALE

Le climat et la justice générationnelle vont de pair. Inspirés par une jeunesse mondiale confiante, des millions de personnes, sur tous les continents, protestent pour une plus grande protection du climat et la préservation de nos ressources naturelles pour les générations futures.

Les populations des pays de l'hémisphère Sud et surtout d'Afrique sont les plus touchées par le changement climatique, et ce, malgré le fait qu'elles aient le moins contribué à l'émergence de la crise climatique. En même temps, elles manquent de ressources pour s'adapter aux conséquences du changement climatique. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les femmes et les filles sont les plus affectées par les déplacements dûs au climat. Les sociétés civiles africaine et européenne sont des intermédiaires dont le rôle est de représenter ces diverses expériences et intérêts locaux dans la politique climatique internationale.

L'UE doit tenir davantage compte des protestations et de la dimension locale du changement climatique en Afrique. Ce sont surtout les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de la population qui doivent bénéficier en priorité des mesures afro-européennes de protection du climat. Le soutien visant à aider à l'adaptation au changement climatique et à la réduction de ses répercussions doit profiter aux initiatives locales et régionales et reposer sur une base participative et partenariale, par exemple en soutenant la production décentralisée d'énergie renouvelable.

L'UE doit associer cette dimension locale à des efforts multilatéraux, et utiliser le partenariat UA-UE pour une action commune en matière de politique climatique. Ensemble, l'Afrique et

l'Europe peuvent faire progresser plus efficacement la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat.

Mais l'UE doit avant tout adapter son propre comportement aux nouvelles réalités. Le Pacte vert pour l'Europe, ainsi que les mesures visant à relancer l'économie suite à la pandémie de coronavirus, doivent être utilisés pour mettre fin aux pratiques néfastes pour le climat, pour mettre en œuvre une transition énergétique écologique et atteindre plus rapidement les objectifs européens de réduction des émissions de CO₂. Cela nécessite un examen complet et un alignement cohérent des politiques européennes commerciales et en matière de subventions et d'autres domaines liés au climat.

Un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe n'est possible que si la transformation sociale et écologique de l'Europe bénéficie d'une promotion vigoureuse à tous les niveaux et que la mise en œuvre du Pacte vert pour l'Europe ne se fait pas aux dépens de l'Afrique.

Pour un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe en matière de protection du climat, nous appelons le gouvernement fédéral à s'engager sur les mesures suivantes :

→ Pour la société civile africaine et européenne, la crédibilité de la politique climatique de l'UE dépend de ses propres ambitions. Le gouvernement fédéral doit atteindre les objectifs climatiques déjà fixés et se mobiliser pour que dans le cadre du Pacte vert, l'UE augmente dès cette année ses objectifs climatiques pour 2030 à au

moins 55 % de réduction des émissions et étudie la possibilité d'une réduction de 65 %.

→ L'Allemagne doit renforcer le partenariat UA-UE en matière de politique climatique afin de permettre une approche multilatérale coordonnée et d'accélérer la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat, y compris l'objectif de 1,5 degré.

→ Il convient de veiller à ce que le cadre financier pluriannuel dispose de fonds suffisants pour les mesures de politique climatique de l'UE. Cela concerne d'une part la mise en œuvre du Pacte vert et le financement du « plan de reconstruction de l'UE », qui doit favoriser la transformation sociale et écologique. D'autre part, les pays africains doivent recevoir plus de moyens financiers et de soutien pour la conversion

nécessaire en vue de la neutralité climatique, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, de la protection et de l'adaptation des forêts, ainsi que pour faire face aux dommages climatiques.

→ L'UE doit aligner son financement climatique pour l'Afrique de manière à assurer le soutien des initiatives locales et régionales et à contribuer à accroître l'efficacité et la portée de programmes africains tels que l'Initiative africaine pour les Énergies Renouvelables, ou l'Initiative pour l'Adaptation de l'Afrique. En outre, il devient nécessaire d'assurer à la société civile un meilleur accès à ces programmes. Les consultations participatives et une approche ascendante permettent d'identifier et de reproduire les idées et mesures ayant déjà fait leurs preuves pour la protection et l'adaptation au climat.

POUR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES

Sans paix ni respect des droits de l'Homme, le développement durable est impossible. Celui-ci n'est possible que dans des sociétés pacifiques et inclusives, où les gens peuvent façonner leur vie sans être confrontés à des difficultés existentielles. Les institutions publiques ont pour mission d'assurer cette sécurité et de la garantir juridiquement à tous les niveaux. Cela nécessite une bonne gouvernance et une action politique responsable.

Cependant, la réalité actuelle est toute autre : Environ les deux tiers des 55 États dont l' « Indice des États fragiles » indique une fragilité accrue sont en Afrique. Selon « l'Atlas de la société civile », dans plus d'un pays africain sur trois, les citoyen(ne)s sont massivement réprimé(e)s. Dans son dernier rapport sur les femmes, la paix et la

sécurité, le Secrétaire général des Nations Unies déplore le fait que dans des situations humanitaires complexes, une femme sur cinq se trouve exposée à des violences sexuelles et sexistes. Depuis le milieu des années 1990, plus de 36 000 personnes ont perdu la vie alors qu'elles traversaient la Méditerranée.

L'UA et l'UE doivent affronter ces problèmes ensemble et y travailler pour le bien de tous. Il faut une architecture de paix commune qui encourage la participation des acteurs locaux et des organisations de la société civile à œuvrer à la transformation des conflits et empêche le renforcement involontaire de régimes ou de milices qui violent les droits de l'Homme ou qui utilisent la violence contre leur propre peuple. Les causes et les conséquences directes des

conflits sont visibles sur le terrain, c'est pourquoi la population civile doit être un acteur clé des processus de paix. Tous les efforts pour la paix et la prévention des conflits doivent être soutenus par des structures vérifiables et transparentes.

Des analyses globales des conflits prenant en compte des critères d'inoffensivité et une connaissance détaillée des contextes locaux respectifs sont la base élémentaire d'un engagement en situation de conflit. Cela vaut tout particulièrement pour les contextes fragiles, par exemple dans le cas d'une collaboration avec des réfugiés et la population locale. La contribution indispensable des femmes à la prévention de la violence et à la consolidation de la paix telle que définie dans la résolution 1325 de l'ONU, doit s'étendre et être renforcée par l'engagement de l'Allemagne en faveur de sociétés pacifiques.

Les réfugiés et les populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ainsi que les victimes des conflits armés et de violences sexuelles et sexistes, ont besoin d'un soutien qui ne fasse pas d'eux des quémandeurs, mais respecte leur dignité humaine et leur autodétermination. Avec une approche de l'aide humanitaire fondée sur les droits de l'Homme, l'UE doit veiller à ce que les organisations humanitaires aient un accès sûr aux groupes de population vulnérables et à ce que

les personnes touchées puissent améliorer leurs conditions de vie et participer aux pourparlers de paix ou aux mesures de reconstruction.

De larges pans de la société civile africaine voient leur travail entravé par les restrictions politiques (« rétrécissement des espaces ») et un financement insuffisant. Leur participation aux débats sociaux est néanmoins essentielle pour limiter le pouvoir politique et parvenir à des changements structurels.

Dans de nombreux pays africains, le manque d'emplois et de perspectives pour les jeunes, l'absence de sécurité sociale, l'injustice en matière d'égalité des sexes, la corruption et le cumul des mandats, la destruction des habitats et les conséquences du changement climatique compliquent la construction de sociétés pacifiques et inclusives.

Enfin et surtout, l'UE et ses États membres doivent empêcher les pratiques destructrices qui trouvent leur origine en Europe et compliquent le développement durable en Afrique, surtout les relations commerciales déloyales, les modèles commerciaux non durables pratiqués par des entreprises européennes et leurs partenaires africains, ou les flux financiers illégaux et l'évasion fiscale de l'Afrique vers l'Europe.

Pour un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe contribuant à une cohabitation pacifique, nous appelons le gouvernement fédéral à soutenir les mesures suivantes :

→ Les sociétés civiles africaine et européenne doivent être pleinement impliquées dans la préparation et la réalisation du sommet UA-UE, afin de refléter adéquatement la diversité culturelle et sociale des deux continents et de poser ensemble les bases d'un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe.

Cette participation doit être représentative et exercer une réelle influence.

→ Le gouvernement fédéral doit œuvrer à ce que l'UE prévoie dans son programme financier pluriannuel les ressources financières nécessaires pour pouvoir répondre à ses propres besoins en tant

qu'acteur de promotion de la paix en Afrique. Le nouvel instrument de voisinage NDICI ne devrait pas permettre de détourner les fonds destinés à la coopération au développement et à la prévention civile des crises au profit de mesures de sécurité telles que la surveillance des frontières, la lutte contre les migrations ou la modernisation militaire.

→ L'UE doit élargir le soutien diplomatique et financier qu'elle apporte à l'architecture africaine de paix et de sécurité afin que les capacités et les approches africaines, conformément aux objectifs du Programme 2063, du Programme 2030 et du Programme Femmes, Paix et Sécurité, prévalent sur les stratégies de sécurité européennes.

→ Les procédures de consultation de l'UE dans les pays africains partenaires excluent actuellement un grand nombre d'acteurs. Dans le cadre de la présidence du Conseil de l'UE, il serait judicieux que l'Allemagne œuvre pour une large implication de la population,

afin que les discussions et les décisions sur les questions des droits de l'Homme et l'engagement de la société civile en Afrique ne se fassent pas sans la participation des acteurs locaux. Ainsi, il est nécessaire de transformer la structure externe de l'UE, afin de pouvoir permettre une participation locale.

→ L'UE doit renoncer au primat des approches militaires et sécuritaires en matière de déplacements de réfugiés et de migrations. Le gouvernement fédéral doit œuvrer à ce que la future stratégie UA-UE donne la priorité à la protection des réfugiés, à l'aide humanitaire et aux procédures légales et sécurisées pour l'accueil des migrants africains.

→ Le gouvernement fédéral doit œuvrer à ce que la société civile en Afrique et la diaspora africaine en Europe soient reconnues comme des acteurs clés de la stratégie UA-UE à venir en matière de réfugiés et de migration, et que leurs connaissances particulières y soient continuellement intégrées.

POUR DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES ÉQUITABLES

Les bouleversements de l'ordre multilatéral et la crise économique actuelle renforcent l'urgence d'une étroite coopération entre l'Afrique et l'Europe visant, dans l'intérêt de tous, à faire avancer une transformation socio-écologique du système économique mondial. En Afrique, en particulier, les investissements et la coopération économique ne peuvent réussir durablement que s'ils respectent les droits culturels et sociaux des groupes autochtones ainsi que les droits fonciers et de propriété de la population. Dans de nombreux

pays, jusqu'à 80 % de la main-d'œuvre est employée dans l'agriculture sans aucune sécurité sociale. Les besoins, perspectives et stratégies locales doivent donc être au centre des relations économiques entre l'Afrique et l'Europe.

Le commerce peut être un moteur de développement si les relations commerciales visent à réduire la pauvreté et à surmonter les inégalités mondiales. Cet aspect doit donc être une préoccupation centrale de la présidence allemande

du Conseil. Les structures de coopération telles qu'elles ont existé jusque-là entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), qui mettent l'accent sur les accords de partenariat économique (APE), ne répondent pas de manière adéquate aux exigences en matière de développement.

Cependant, l'UE peut apporter une contribution importante à la stabilité sociale et économique en Afrique. Cela comprend la promotion du commerce intra-africain et un accompagnement constructif au niveau de la mise en œuvre de l'accord de libre-échange africain, la suppression des barrières commerciales pour les produits

africains transformés et la réduction des subventions faussant les échanges qui favorisent unilatéralement l'agriculture européenne.

La conception du Pacte vert et les négociations sur l'accord post-Cotonou offrent à l'Allemagne, pendant sa présidence du Conseil, la possibilité d'œuvrer pour l'égalité des relations commerciales et des investissements durables dans un intérêt mutuel. La diversité de la société civile doit y être systématiquement intégrée, afin d'apporter un soutien critique à l'action gouvernementale et d'empêcher la naissance d'accords unilatéraux de commerce et d'investissement.

Pour un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe dans les domaines des affaires et du commerce, nous demandons au gouvernement fédéral de s'engager sur les mesures suivantes :

→ Dans le cadre de leur soutien aux investissements et des accords commerciaux, l'Allemagne doit œuvrer pour que l'UE et ses États membres appliquent systématiquement les normes internationales telles que les lignes directrices des Nations Unies pour l'économie et les droits de l'Homme, et fassent progresser l'élaboration d'une loi européenne contraignante relative à la chaîne d'approvisionnement. Le respect des accords internationaux sur les droits de l'homme, les normes sociales et la protection de l'environnement doivent être à la base de l'investissement européen en Afrique.

→ La promotion du commerce continental et des chaînes de valeur en Afrique doit être pensée dans sa globalité, et tous les éléments doivent être reliés entre eux. Ce qu'il faut, ce sont des investissements dans les infrastructures rurales, la petite agriculture paysanne et les approches agroécologiques, afin qu'une hausse de la productivité se fasse non pas en faveur de l'augmentation des exportations, mais

en faveur de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. La force motrice de ces évolutions est l'inventivité et le dynamisme des femmes, qui portent souvent le plus lourd fardeau en matière de production de nourriture et de soins de leur famille, mais sans protection ni droit de participer aux décisions.

→ Lors de la conception du nouvel instrument de voisinage NDICI et du « plan de reconstruction de l'UE », l'Allemagne doit veiller à ce que des fonds suffisants soient disponibles pour les investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. En outre, l'on insistera sur la nécessité que les partenaires africains atteignent l'objectif de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, d'investir 10 % de leur budget national dans l'agriculture et que ces processus politiques soient accompagnés d'un suivi indépendant.

→ Le gouvernement fédéral doit œuvrer à ce que l'UE axe son soutien financier à l'Afrique

principalement sur les besoins des petites et moyennes entreprises. Cela nécessite des structures, nationales et communales, qui fournissent des services publics tels que les infrastructures et l'énergie, garantissent la sécurité juridique, promeuvent la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, et donnent accès au capital, notamment par le biais de banques coopératives ou de caisses d'épargne. Dans les économies rurales et urbaines, ces investissements durables créent des emplois pour la population jeune et à croissance rapide.

→ L'UE doit davantage tenir compte des compétences et du potentiel de la diaspora africaine. Les envois de fonds et les investissements directs apportent une contribution importante au développement social et économique de l'Afrique. Cependant, les frais moyens de virement sont, à presque 10 % du montant transféré, loin de l'objectif du Programme 2030 visant à réduire les coûts de transaction à 3 % d'ici 2030. Lors du sommet UA-UE, le gouvernement fédéral devrait mettre ce sujet à l'ordre du jour.

POUR UNE NUMÉRISATION ÉQUITABLE

L'Afrique et l'Europe ont besoin d'une numérisation équitable et sûre qui, au-delà des modèles actuels de capitalisme des données et de surveillance des données marqués par l'empreinte américaine ou chinoise, favorise le bien commun et le développement économique durable. Ensemble, l'Afrique et l'Europe peuvent créer une troisième voie donnant la priorité à la démocratie et à la participation, au développement économique durable et à la protection de nos ressources naturelles.

La numérisation équitable signifie faire des besoins et des droits des personnes la valeur de référence pour maîtriser les défis du monde numérique. Dans un monde numérisé, les femmes, la génération du troisième âge, les personnes handicapées et d'autres groupes sont structurellement défavorisés en termes d'accès et d'utilisation des services. Un cadre réglementaire est nécessaire pour les multiples dimensions

de la numérisation et doit être discuté dans un processus participatif proche du citoyen.

Les outils numériques peuvent améliorer l'accès à l'information et accroître la portée des débats publics, permettant ainsi une participation plus large aux prises de décisions politiques. La communication directe et les procédures de participation ouverte entre les gouvernements et les citoyen(ne)s créent une plus grande transparence et permettent d'accroître la légitimité de l'action de l'État. Un tel changement est urgent, car la restriction du champ d'action de la société civile et la répression des débats publics violent les droits humains et civils fondamentaux.

Toutefois, à ce jour, dans de nombreux pays en développement et émergents, jusqu'à 90 % des femmes et des filles n'ont pas les connaissances de base pour utiliser Internet et les programmes informatiques simples. C'est pourquoi la

participation numérique et l'éducation numérique sont d'une importance cruciale pour tout le monde. Beaucoup de gens ignorent même l'existence de l'information numérique et que ces nouvelles formes de participation peuvent améliorer leur vie. La souveraineté des données et la protection contre l'exploitation commerciale ou politique des données personnelles ne bénéficient pas non plus d'une sécurisation suffisante. En outre, de nombreuses questions sur la sécurité des données, la protection de la vie privée ou le droit d'auteur restent sans réponse.

Les investissements dans les infrastructures numériques et techniques doivent également davantage tenir compte de l'impact environnemental. La fabrication et l'utilisation d'appareils électroniques ainsi que l'utilisation croissante d'Internet entraînent une consommation accrue de matières premières, des

émissions de CO₂ et des déchets électroniques. Les profits provenant de l'extraction des ressources sont répartis de manière extrêmement inégale et sortent surtout des communautés locales où subsistent pourtant les coûts induits et les dommages environnementaux.

Dans de nombreux pays, les outils numériques sont tout aussi utilisés pour créer des solutions et des modèles d'entreprise innovants et reproductibles qui répondent à des besoins de base importants tout en créant des emplois et en permettant une implication économique. Ils peuvent faciliter les solutions techniques telles que la commercialisation directe des produits des petits paysans, la livraison de médicaments ou l'utilisation de matériel pédagogique, et aider à combler l'insuffisance de capacités dans les services publics d'intérêt général.

Pour un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe dans le domaine de la numérisation, nous demandons au gouvernement fédéral les mesures suivantes :

- Le sommet UA-UE devrait donner le signal de départ pour un réseau de justice numérique UA-UE. Ce réseau doit permettre à un grand nombre d'acteurs de discuter de propositions concrètes relatives à l'infrastructure numérique, à la sécurité des données et à la souveraineté des données, et contribuer à un processus réglementaire participatif.
- L'Allemagne doit promouvoir une large alliance pour les compétences numériques en Afrique afin d'exploiter les opportunités qu'offre la numérisation pour une gouvernance participative et transparente, pour de meilleures possibilités d'éducation et pour le développement économique. Il faudrait pour

cela créer des plates-formes d'apprentissage numériques qui reflètent les connaissances locales et sont accessibles à tous.

- L'UA et l'UE ont besoin d'un partenariat numérique solide offrant à tous des opportunités de développement et combinant leur créativité avec des entreprises durables. Ce sont surtout les plateformes locales, les start-ups et les initiatives de la société civile qu'il convient de promouvoir, car elles sont mieux à même d'adapter les services numériques aux besoins locaux. Tout comme les entreprises numériques, ces structures doivent bénéficier d'un capital initial et d'un transfert de technologie.

PERSPECTIVES ET REMERCIEMENTS

Un partenariat équitable entre l'Afrique et l'Europe est possible - et il est nécessaire. Le voisinage et les relations diversifiées entre nos deux continents ont conduit à une interconnexion nécessitant échange et dialogue à tous les niveaux de la société. C'est seulement en se basant sur ce point de départ qu'il sera possible de trouver des solutions communes aux questions importantes concernant l'avenir.

Au cours de la présidence allemande du Conseil de l'UE, l'UA et l'UE auront ainsi l'opportunité de tracer les grandes lignes qui permettront d'élever les relations afro-européennes à un nouveau niveau. En collaboration avec de nombreux acteurs de la société civile d'Afrique et d'Europe, VENRO surveillera ce travail de manière critique et exigera que la promesse du Programme 2030 soit remplie : Ne négliger personne !

Nous remercions tous ceux qui ont participé au Digital Africa Forum 2020 et à la préparation de cet document de position.

Marion Aberle (Welthungerhilfe, Allemagne) • Iliassou Adamou (Actions pour un Sahel vert, Niger) • Jean Paul Brice Affana (Germanwatch, Allemagne) • Layla Aissatou Ndiaye (Association Sénégalaise des Amis de la Nature, Sénégal) • Desmond Alugnoa (Green Africa Youth Organisation, Ghana) • Weema Askri (Mawjoudin We Exist, Tunisie) • Mufor Atanga (Centre for Peace, Dialogue and Mediation, Afrique du Sud) • Rowan Ayman (Bedayaa Organization, Égypte/Soudan) • Sophia Bachmann (Déléguee de la jeunesse à l'ONU, Allemagne) • Alhaji Allie Bangura (Afro Deutsches Akademiker Netzwerk, Allemagne) • Constanze Blum (Brot für die Welt, Allemagne) • Leonie Bremer (Fridays for Future, Allemagne) • Vladimir Chilinya (FIAN International, Zambie) • Mohamed Conteh (Sierra Leone Network on the Right to Food/ Mankind's Activities for Development Accreditation Movement, Sierra Leone) • Tanya Cox (CONCORD, Belgique) • Geraldine de Bastion (Konnektiv, Allemagne) • Ecclesia de Lange (Inclusive & Affirmative Ministries, Afrique du Sud) • Silenou Demanou Blondel (Young Volunteers for the Environment, Cameroun) • Laure Diallo (Enda Pronat, Sénégal) • Anne Diouf (Caritas, Sénégal) • Francis Djomeda (Welthungerhilfe, Niger) • Joachim Fünfgelt (Klima-Allianz Deutschland, Allemagne) • Abdirahman Osman Gaas (NAFIS Network, Somaliland) • Mareike Haase (Brot für die Welt, Allemagne) • Eleanor Hagen (African Women for Empowerment, Allemagne) • Mischa Hansel (Stiftung Entwicklung und Frieden, Allemagne) • Sven Harmeling (CARE, Allemagne) • Sven Hilbig (Brot für die Welt, Allemagne) • Philipp Jahn (Friedrich-Ebert-Stiftung, Soudan) • Bianca Joester (Furahia, Tanzanie) • Bruce Kabwe (Weltwärts, Zambie) • Kevin Kadiri (Eriks Development Partner East Africa, Kenya) • Celestine Kakon (African Women for Empowerment, Allemagne) • Felix Kaminski (Déléguee de la jeunesse à l'ONU, Allemagne) • Jean Patrice Kasongo Ngoyi (Justice, Development and Peace Commission, Nigeria) • Innocent Kaunda Kapwepwe (Catholic Agricultural Rural Youth Movement, Zambie) • Mali Ole Kaunga

(IMPACT, Kenya) • Me Delphine Kemneloum Djiraïbé (Public Interest Law Center, Tchad) • Jan-Thilo Klimisch (Christoffel-Blindenmission Deutschland, Allemagne) • Massa Koné (Union des Associations et Coordinations d'Association pour le Développement et la Défense des Droits des Démunis, Mali) • Michael Kühn (Welthungerhilfe, Allemagne) • Thomas Kuller (Misereor, Allemagne) • Melton Luhanga (Churches Action in Relief and Development, Malawi) • Lena Luig (INKOTA, Allemagne) • Boniface Mabanza (Kirchliche Arbeitsstelle Südliches Afrika, Allemagne) • Christine Meissler (Brot für die Welt, Allemagne) • Sabine Minninger (Brot für die Welt, Allemagne) • Mathias Mogge (Comité de direction de VENRO, Allemagne) • Magdi Mukhtar (Innovative Relief and Development Solutions, Soudan) • Christopher Mumbi (Young Initiative for a Better and Sustainable Rural Africa, Zambie) • Nyasha Freeman Musikambesa (Centre for Democracy and Development, Nigeria) • Fidon Mwombeki (All Africa Conference of Churches, Kenya) • Georg Müller (Kindernothilfe, Allemagne) • Mwinji Nachinga (Avocat en droits de l'homme, Zambie) • Jerioth Nchang (African Women for Empowerment, Allemagne) • Francis Ngang (Inades Formation, Côte d'Ivoire) • John Charles Nije (The Association of NGOs, Gambie) • Chalwe Nyirenda (TearFund, Zambie) • Diakalia Ouattara (La Convention de la Société Civile Ivoirienne, Côte d'Ivoire) • Helen Owino (Center for the Study of Adolescence, Kenya) • Reinhard Palm (Brot für die Welt, Allemagne) • Marionka Pohl (Save the Children, Allemagne) • Daniela Röß (VENRO, Allemagne) • Diogene Ruganzi (African Evangelist Enterprise, Rwanda) • Abbé Constantin Safanitié Sere (Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité, Burkina Faso) • Antoine Sagara (Caritas, Mali) • Mathayo Samwel (Muhimbili National Hospital, Tanzanie) • Gorden Simango (All Africa Conference of Churches, Éthiopie) • Rachel Simon (Climate Action Network Europe, Belgique) • Nataly Stimpel (Ambassadrice de la jeunesse de ONE, Allemagne) • Olanrewaju Suraju (Human and Environmental Development Agenda, Nigeria) • Jenny Tausch (African Women for Empowerment, Allemagne) • Imke-Friederike Tiemann-Middleton (Brot für die Welt, Allemagne) • Youssoupha Traoré (Senegalese Young Naturefriends in International Young Naturefriends Council, Sénégal) • Karin Ulmer (ACT Alliance EU, Belgique) • Bodo von Borries (VENRO, Allemagne) • Jan Wenzel (VENRO, Allemagne) • Annette Wulf (Welthungerhilfe, Allemagne) • Guy Yameogo (Centre d'Etudes et d'Expérimentations Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest - Association Internationale, Burkina Faso) • Yuven Yerima (DIgSILENT GmbH, Allemagne) • Raymond Younoussi Yoro (Caritas Développement, Niger)

MENTIONS OBLIGATOIRES

Publié par :

Fédération des ONG allemandes de politique de
développement et de l'aide humanitaire (VENRO)

Stresemannstr 72

10963 Berlin

Allemagne

Téléphone : +49 (0)30/2 63 92 99-10

E-mail : sekretariat@venro.org

Rédaction : Anke Kurat, Ian Mengel, Daniel Wegner

Rédaction finale : Janna Völker

Coordination Digital Africa Forum 2020 : Andressa Barp Seufert

Nous les remercions pour leur collaboration :

Asja Hanano (Welthungerhilfe), Maria Klatte (Misereor),
Dr. Boniface Mabanza Bambu (Kirchliche Arbeitsstelle Südliches
Afrika), Mathias Mogge (Deputy Chairman VENRO), Georg
Müller (Kindernothilfe), Reinhard Palm (Brot für die Welt),
Prof. Dr. h.c. Christa Randzio-Plath (Marie-Schlei-Verein) et
Grit Jany (Fokus Sahel)

Crédits graphiques : axeptDESIGN (couverture)

Traduction : Bartsch Pacheco Translations

Mise en page : axeptDESIGN, Rupert Maier

VENRO est l'association faitière des organisations non gouvernementales (ONG) allemandes de politique de développement et humanitaire. L'association a été fondée en 1995 et regroupe environ 140 organisations, agissant à titre privé ou patronnées par l'Eglise, qui se consacrent à la coopération au développement, à l'aide humanitaire, ainsi qu'à la formation, aux relations publiques et au lobbying relatif à la politique de développement.

L'objectif principal de VENRO est l'organisation équitable de la mondialisation, en particulier l'éradication de la pauvreté dans le monde. L'association s'engage en faveur du respect des droits de l'homme et de la préservation des fondements naturels de la vie.

VENRO

- représente les intérêts des ONG de politique de développement et de l'aide humanitaire face au monde politique
- renforce le rôle des ONG et de la société civile dans la politique de développement et l'aide humanitaire
- représente les intérêts des pays en développement et des groupes de populations pauvres
- renforce la prise de conscience publique des thèmes de politique de développement et de l'aide humanitaire

VENRO – Fédération des ONG allemandes de politique de développement et de l'aide humanitaire

www.venro.org